

## QUESTIONS ORALES

(Le document est déposé.)

Le très hon. M. Trudeau: Nous nous concentrerons à la pratique habituée, monsieur l'O. Les premiers ministres qui concerne l'ordre du jour, si publics ou privés ou encore semi-publics, nous le ferons. Cela dépendra du caractère public ou privé ou encore semi-public et semi-prive des réunions. Je répète que je suis en corrépondance à ce sujet avec les premiers ministres, je ne tiens pas à m'a- vancer avant un accord définitif, car, comme les députés le savent sans aucun doute, cela demande un grand nombre de consultations.

Lyon, M. Sianesi: L'ordre du jour et les documents seront-ils rendus publics avant la conférence?

2. A combien revient le programme de cons-  
tuction, le programme des divertissements et le  
programme musical réunis et le programme social?  
3. Des subventions aux associations auto-entreprises  
personnes ou aux organisations invitées à prendre  
part à cette exposition, dans l'ambitré, quelles  
sont les noms de ces personnes ou de ces organi-  
sations et le montant de la subvention accordée

4. Dans chaque cas?

Question n° 362—M. Howe:  
1. Quel est le montant total des crédits affectés  
par le Trésor fédéral au paiement des frais de  
participation du Canada à l'Expo '70 d'Osaka, au  
pays? 2.

LE COURT DE LA PARTICIPATION DU CANADA  
À L'EXPO 70 D'OSAKA

## **LES RELATIONS FÉDÉRALES-PROVINCIALES**

**L'hon. M. Stainfield:** Come autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur, le gou- vernement du Canada est-il disposé avant la conférence, à rendre publiques ses proposi- tions aux provinces si les provinces y consentent?

Le très hon. M. Trudeau: Nous nous contor-  
merons à la pratique habituelle, monsieur l'O-  
bjet. En ce qui concerne l'ordre du jour, si  
les premiers ministres avaient le droit de faire  
publier dans les journaux officiels, il n'y aurait  
pas d'interférence entre le droit à la presse et  
le droit à la sécurité publique. Cela dépendra du  
caractère public ou privé de l'encre semi-  
publique et semi-prive des réunions. Je répète  
que je suis en corrépondance à ce sujet avec  
les premiers ministres. Je ne tiens pas à ma-  
vanquer avant un accord définitif, car, comme  
les députés le savent sans aucun doute, cela  
émane d'un grand nombre de consultations.

Lyon, M. Sianesi: L'ordre du jour et les documents seront-ils rendus publics avant la conférence?

DEBATS DES COMMUNES

19 janvier 1970